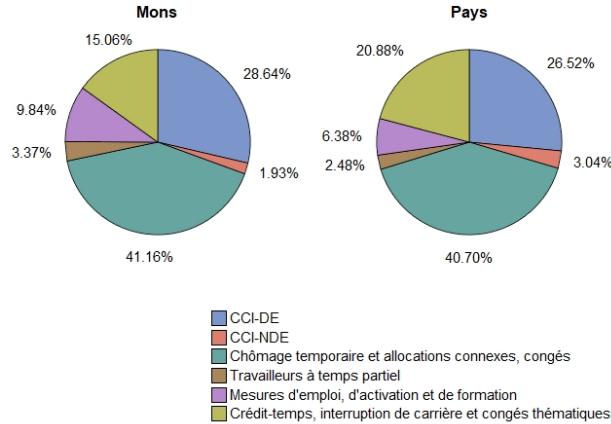


## Entité: Mons



Directeur: Michel UREEL  
 Nombre d'agents: 182  
 Nombre en équivalents à temps plein: 157

Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	378.166	5,1
Assurés contre le chômage (2)	162.526	4,3
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	135.011	4,0
Taux du chômage (4)	13,1	

Vision globale 2020	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	194.085	6,4
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	1.861	6,4
Dossiers litiges achevés	5.093	6,2
Contrôles achevés	2.302	5,4
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	2.430	5,2
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	288	15,3
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2019	369,3	6,6
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	605,9	6,2
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	24,9	6,1
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	5,1	6,8

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays		
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI- NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	17.232	6,2		
		Après études	3.715	12,4		
		Travailleurs à temps partiel volontaire	858	4,2		
		Chômage avec complément d'entreprise	504	4,8		
		Allocation de sauvegarde	19	3,4		
		Hommes	12.592	6,7		
		Femmes	9.736	6,5		
		Chefs de ménage	6.536	7,0		
		Isolés	6.052	6,7		
		Cohabitants	9.739	6,3		
		Total	22.328	6,6		
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	122	4,1	
		Chômage avec complément d'entreprise	1.141	3,6		
Chômeurs âgés	220	6,6				
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)	23	4,1				
Total	1.505	3,9				
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	Parents d'accueil	131	11,9		
		Période non rémunérée dans l'enseignement	234	7,9		
		Vacances jeunes	42	1,9		
		Vacances senior	3	1,8		
		Congés: soins d'accueil	5	4,0		
		Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	20	4,7
				Total	2.629	8,3
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation fédérale	22	10,6		
		Activa - réglementation régionale	4.205	14,3		
		Programmes de transition	160	11,8		
		SINE	838	9,9		
	Mesures pour travailleurs		83	1,3		
	Mesures de formation	Formation professionnelle	1.280	5,2		
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	953	10,5		
		Autres	1	0,4		
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Allocation en compensation de licenciement	129	6,3		
	Dispenses d'IDE particulières	Activités à l'étranger	0	6,0		
Activités ALE ou APS		235	16,4			
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Interruption de carrière	Avec allocations	2.721	5,8		
		Sans allocations	90	9,1		
		Total	2.810	5,8		
	Crédit-temps	Avec allocations	3.922	4,1		
		Sans allocations	407	4,8		
		Total	4.329	4,2		
	Congés thématiques	Avec allocations	4.364	4,0		
		Sans allocations	237	4,2		

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2020)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Assistance médicale	318	1,7
		Congé parental	4.277	4,5
		Congé pour soins palliatifs	5	1,7
		Total	4.601	4,0
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		1.423	1,7
		Autres attestations	17.759	15,4
		Total	19.182	9,7

(1) Population au 1er janvier 2020 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2019. Ils comprennent:

a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);

b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2019 (source: ONEM);

c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2019; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).

(3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2019 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).

(4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2019 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).

(5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.

(6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.

Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.

(7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).